Attestation d’existence d’un contrat de formation éligible à la clause sociale

**A COMPLETER PAR L’OPERATEUR DE FORMATION**

Opérateur de formation :

……………………….........................................................

……………………….........................................................

……………………….........................................................

(Nom et coordonnées de l’opérateur de formation)

Madame, Monsieur,

Par la présente, en tant qu’opérateur de formation mettant des apprenants à disposition des entreprises, notamment dans le cadre de l’exécution de la clause sociale de formation ou flexible dans les marchés publics de travaux, nous certifions sur l’honneur les informations suivantes :

1. Nom de l’apprenant/demandeur d’emploi : ………………………………………………………………………......
2. Numéro de registre national :…………………………………………………………………………………………………
3. Noms et coordonnées de l’entreprise formant l’apprenant/demandeur d’emploi : ……………........................................................................................................................................

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Type du contrat de formation de l’apprenant/demandeur d’emploi :
	* Stage de fin de formation FOREM ;
	* Contrat Formation-Insertion - CFI -FOREM  ;
	* Contrat « Clause sociale - contrat de formation professionnelle sur chantier » FOREM  ;
	* Convention de stage de l’IFAPME ;
	* Formation alternée de demandeurs d’emploi ;
	* Contrat d’Apprentissage industriel (CAI) ;
	* Contrat d’alternance ;
	* Convention de stage CFISPA ;
	* Convention de stage de pratique accompagnée (type 2) FWB ;
	* Convention de stage de pratique en responsabilité (type 3) FWB ;
	* Convention d’immersion professionnelle du master en alternance gestionnaire de chantier ;
	* Convention de stage CISP.
	* Contrat d’apprentissage « Opération coup de poing pénurie »
	* Contrat d’apprentissage des classes moyennes de la Communauté germanophone (Contrat d’alternance de l’IAWM)
	* La formation professionnelle individuelle en entreprise (IBU/FPI) de l’Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens (ADG)
	* Le stage de fin de formation de l’Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens (ADG)
	* Le stage de transition (EPU) de l’Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens (ADG)
	* Vorschalt- und Integrationsmaßnahmen der Deutschsprachgigen Gemeinschaft » Mesures d‘intégration socioprofessionnelle de la Communauté germanophone
2. Date de signature du contrat de formation : ……../……../20……..
3. Période de validité du contrat de formation : du ……../……../20…….. au ……../……../20……..
4. Un avenant prolongeant le contrat de formation a-t-il été signé entre l’apprenant/demandeur d’emploi et l’entreprise ? OUI / NON
5. Le cas échéant, date de signature de l’avenant prolongeant la formation initiale : ……../……../20……..
6. Le cas échéant, période de validité de l’avenant prolongeant la formation initiale : du ……../……../20…….. au ……../……../20……..
7. Si les conditions du type du contrat de formation de l’apprenant/demandeur d’emploi le permettent, certification par l’opérateur de formation du nombre d’heures de formation prestées dans l’entreprise et sur un seul et unique chantier par l’apprenant/demandeur d’emploi : ……………………. heures.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Document établi le ……../……../20…….., à ……………………………………..

Nom, prénom et signature du

référent de l’opérateur de formation.

…………………………………………………

…………………………………………………